

FICHE TECHNIQUE DE L'ANTIALGUES pour piscines

(Ref. 002378, 002196, 002261)

POUR L'ENTRETIEN PREVENTIF DE L'EAU
Destruction des algues dans la piscine

La formule **ANTIALGUES** présente plusieurs avantages non négligeables :

- elle a une activité algicide très élevée,
- elle est **TOTALEMENT COMPATIBLE AVEC LE CHLORE**,
- elle est peu moussante,
- elle est efficace dans les eaux dures,
- elle est biodégradable,
- elle maintient son activité en présence de matières organiques.

Composition

Sels d'ammonium quaternaire 5%

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : liquide bleu, limpide, légèrement moussant.
- pH à 20°C : 6,5 à 8
- Densité : 0,99

Mode d'emploi

Démarrage : 1 litre pour 50 m³ d'eau.

Entretien : ½ litre pour 50 m³ d'eau, 1 fois par semaine.

Traitement de choc (eau verdissante) : 1,5 litres pour 50 m³ d'eau.

Traitement préventif : diluer la dose à utiliser dans quelques litres d'eau et répartir à la surface du bassin.

Traitement bactéricide : sur les abords de piscines, appliquer à la brosse une solution de 10 ml par litre d'eau.

Conditionnement

Bidon polyéthylène

Consignes de sécurité

IRRITANT

Irritant pour la peau.

Risque de lésions oculaires graves.

CONSERVER SOUS CLE ET HORS DE PORTEE DES ENFANTS.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.